



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Le jeudi 14 novembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 7 novembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

| Présents | Excusés | Absents | Pouvoirs |
|----------|---------|---------|----------|
| 56       | 2       | 12      | 8        |

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme COLLET, M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. DUROCHAT (suppléant de M. GUILLET), Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. VAILLOUD, Mme VOLAN.

**Excusés** : M. ARMETTA, M. BERGEOT.

**Absents** : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. DUPONT Jean-François, M. FOUILLAND, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON.

**Pouvoirs** : Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme EMIN (pouvoir à M. VAREYON), M. LENSEL (pouvoir à Mme BERGER), Mme LEVILLAIN (pouvoir à M. DUPONT Noël), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MARTINEZ (pouvoir à M. de LEMPS).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Fatih KAYGISIZ, Secrétaire de séance.

## Installation d'une conseillère communautaire titulaire de la commune d'Oyonnax et modification des commissions permanentes intercommunales.

**Rapporteur : M. MOURLEVAT**

Suite au décès de Madame Sonia CHEVAUCHET en juin dernier, le Conseil municipal d'Oyonnax, dans sa séance du 30 septembre 2024, a procédé à l'installation de Madame Hayet LAKHDAR CHAOUCH, candidate suivant l'ordre de la liste dont le siège est devenu vacant et ayant accepté d'être installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Par conséquent, il convient également de procéder au remplacement de Madame Sonia CHEVAUCHET au sein du Conseil d'Agglomération.

Conformément à l'article L. 273-10 du Code électoral, « lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ».

Le Conseil d'agglomération,

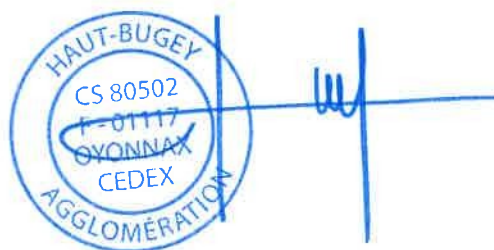
- **DECLARE** installée dans sa fonction de conseillère communautaire titulaire de la commune d'Oyonnax, Madame Hayet LAKHDAR CHAOUCH.

- **DESIGNE**, en lieu et place de Madame Sonia CHEVAUCHET, Madame Hayet LAKHDAR CHAOUCH membre des commissions permanentes intercommunales de Haut-Bugey Agglomération suivantes :

- ✓ Commission transition écologique et économie circulaire.
- ✓ Commission transports et mobilités.

Fait à Oyonnax, le 15 novembre 2024.

Le Président,



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Installation d'une conseillère communautaire titulaire de la commune

Objet de l'acte : d'Oyonnax et modification des commissions permanentes  
intercommunales.

.....

Date de décision: 14/11/2024

Date de réception de l'accusé 21/11/2024  
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 141124\_2024142

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241114-141124\_2024142-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Désignation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 2-Instal-CC-Oyo.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20241114-  
141124\_2024142-DE-1-1\_1.pdf )